



DIRECTION DES SERVICES DE GERIATRIE

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE 16 JUIN 2021 RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents :

Représentants des Résidents :

- **M. GAUMET**, Vice-Président, résidence Embruns
- **Mme PRUAL**, résidence Daoulas
- **Mme MAHE**, résidence Goelo3
- **M. MARIE**, Résidence Embruns
-

Représentants des familles ou des représentants légaux :

- **Mme RANNOU**, Présidente – résidence Cantous/Molène
- **Mme RAULET**, résidence Les Embruns
- **Mme MAHE**, résidence Cantous/Molène

Représentants du conseil de surveillance

- **Mme BRIAND**, représentante des usagers au Conseil de surveillance

Participaient également

- **Mme LE DENMAT**, cadre de santé Cantous/Molène/Patio Ar Men
- **Mmes NEVOT, BARTELEUX, LAMOULLER, MARTIN** Animatrices et **Mme BENECH** stagiaire
- **M. GESREL**, Directeur adjoint filière gériatrique
- **M. GUEGUEN**, Président de l'Association Loisirs capucins(ALC)

Excusé

- **M. BLEGEAN**, représentant du conseil départemental au Conseil de Surveillance

Mme la présidente ouvre la séance en remerciant les personnes présentes. Elle souhaite que nous ayons une pensée pour les résidents nous ayant quittés récemment, certains ayant été particulièrement actifs dans l'animation du CVS.

Mme La présidente propose un tour de table qui permet à chacun de se présenter.

I] Approbation du compte-rendu du CVS du 25 mars 2021

En l'absence d'observations, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II] Composition, organisation et fonctionnement du CVS

PB. Gesrel rappelle en substance :

- l'esprit à l'origine de la création des CVS (association plus étroite des usagers à la vie de l'établissement)
- leurs prérogatives (il a vocation à connaître toute question relative à l'organisation et le fonctionnement de l'établissement),
- les modalités de leur constitution (élections) et la durée du mandat (3 ans),
- le rythme des rencontres (3 par an a minima).

Les CVS ont été créés consécutivement à la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et couvre des secteurs d'activité fort différents allant de l'enfance à la personne âgée en passant par celui du handicap.

S'agissant des CVS EHPAD, il préconise d'avoir une lecture souple des textes qui permette de demeurer dans l'esprit de cette instance de représentation des personnes accueillies et de leurs familles. En effet, il est partagé de toutes et tous qu'il est difficile de maintenir une représentation large des familles et des résidents pour plusieurs raisons de nature différente (disponibilité des familles, choix et/ou état de santé des résidents, départ vers un autre établissement...). Une lecture stricte des textes régissant les CVS nous amènerait à devoir organiser très régulièrement des élections pour désigner de nouveaux membres dès qu'un membre élu ne souhaite plus ou n'est plus en mesure de siéger.

Aussi PB Gesrel préconise de maintenir le principe d'élections tous les 3 ans et dans l'intervalle de solliciter les résidents, même non élus, intéressés par participer à l'instance. Les animatrices en lien avec l'encadrement soignant des résidences seraient tout à fait à même de repérer ces résidents.

Concernant la représentation des familles, il est convenu en séance qu'il serait souhaitable de les solliciter avant chaque CVS afin de connaître les sujets qu'elles souhaiteraient voir abordés à l'ordre du jour.

Mme la Présidente se propose de faire ce lien avec les familles selon les modalités qu'elle considèrera les plus adaptées.

Mme Prual suggère que des affichettes soient mises en place dans les ascenseurs avec le nom et les coordonnées de Mme la Présidente. Cette idée est retenue.

Mme Prual dit également que le recueil de la parole des résidents n'est pas aisé et que certains d'entre eux s'empêchent de dire ce qu'ils souhaiteraient voir réellement évoluer. Les raisons en sont multiples notamment la difficulté éprouvée par certains pour s'exprimer en groupe même de petite taille.

PB Gesrel répond qu'il incombe à l'établissement de tout mettre en œuvre permettre une expression libre des résidents et qu'il lui revient de la favoriser. Nous devons être en capacité d'entendre ce qui fonctionne bien du point de vue des résidents et des familles comme ce qui fonctionne moins bien. C'est une clé importante de progression des services proposés aux personnes accueillies.

III) Point de situation sur la crise COVID

La situation sanitaire s'est nettement améliorée ces dernières semaines comme en attestent les indicateurs épidémiologiques que nous scrutons depuis maintenant plus d'un an. Sur la période du 31 mai au 7 juin, le taux de positivité en Côtes-d'Armor est retombé à 1,9 % et le taux d'incidence en-dessous de 50 pour 100 000 habitants.

Il n'en demeure pas moins que l'apparition d'un nouveau variant combinée au rythme de vaccination de la population générale doivent nous inviter à la plus grande prudence

et qu'il est impératif de maintenir scrupuleusement le respect des gestes barrières a fortiori en EHPAD.

Le protocole sanitaire EHPAD fixant les modalités des visites et des sorties en famille est rappelé (courrier adressé aux résidents/familles joint en annexe). Il sera prochainement réévalué et éventuellement adapté selon l'évolution du contexte épidémiologique. Les associations VMEH et JALMAV ont d'ores et déjà repris leurs interventions dans les services. L'association loisirs des Capucins peut également reprendre ses interventions en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'activités inter-résidences lesquelles pourront nous l'espérons reprendre au cours de l'été.

IV) Campagne de vaccination

Le taux de couverture vaccinal des résidents est très important et avoisine 90%.

Celui des professionnels de l'établissement progresse également et est largement supérieur à celui observé habituellement contre la grippe. La consolidation des données de vaccination est en cours.

IV) Parole aux résidents

M. Gaumet déplore ce qu'il considère comme une dégradation des repas en raison notamment d'un recours trop important de son point de vue à la production industrielle. Il pointe également un turn-over plus important parmi les professionnels qu'il regrette. Mme Prual abonde en ce sens et dit parfois rester au lit « toute la journée » trouvant le « temps bien long ». Après échange suite à cette remarque, il s'avère effectivement que cette situation peut survenir à raison d'une fois par trimestre lorsque l'établissement est confronté à des problématiques d'absentéisme fortes rendant difficiles le remplacement des personnels absents « en dernière minute ».

Mme Prual souhaiterait également que le nombre d'interventions de la coiffeuse soit revu à la hausse (aujourd'hui « forfait » de 3 coupes par an).

Mme Briand rappelle que très peu d'établissements proposent ce service gratuitement et que le CVS s'était positionné en son temps pour le maintenir en l'état.

Les résidents émettent la proposition qui consisterait à installer des WC adaptées aux personnes à mobilité réduite dans le parc ce qui permettrait à certains de pouvoir en

profiter plus aisément. Cette suggestion semble tout à fait pertinente aux membres du CVS. PB Gesrel en étudiera la faisabilité avec le service technique.

VI) Point animation

L'équipe d'animation reprend progressivement ses activités à l'exception près qu'il n'y a pas aujourd'hui d'activités organisées en inter-résidences.

Un large panel d'animations est d'ores et déjà prévu pour l'été.

Parallèlement aux activités quotidiennes, l'équipe a monté 2 très beaux projets qui ont été retenus dans le cadre du fonds de dotation de l'établissement (le fonds LLIAM). Il s'agit de s'équiper à demeure d'un triporteur et de réaliser une fresque sur le mur « gris » de Goëlo en lien avec des artistes de street art et les résidents de l'EHPAD pour le choix du thème.

VI) Opération de travaux

Le chantier de construction de la nouvelle résidence a débuté en avril. A terme, les résidences Embruns et Cornouaille ne seront plus exploitées pour l'accueil des résidents.

La mise en service du nouveau bâtiment aura lieu début 2023.

La pose de la 1^{ère} pierre aura lieu à l'issue du Conseil de Surveillance de l'établissement le 30 juin, Conseil qui pour la première fois se tiendra sur le site des Capucins.

La Présidente

M.N. RANNOU